



La 2^e vie des équipements électriques

Mardi 3 juillet 2018

Speed-Meeting

Maison des arts et de la Vie Associative d'Epernay

ECOLOGIC : Eco-organisme des D3E





La 2^e vie des équipements électriques

Les D3E professionnels

Gestion des D3E par les détenteurs professionnels sur le territoire

Gestion des D3E professionnels par les collectivités



EcoLogic

Les D3E professionnels
Les agréments d'Ecollogic



Les équipements concernés

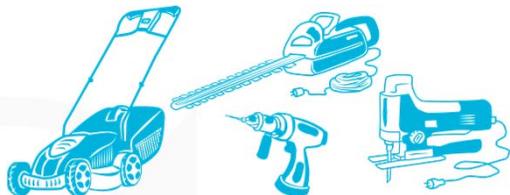
Equipements informatiques



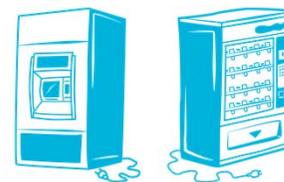
Equipements de sports et loisirs



Equipements de l'outillage

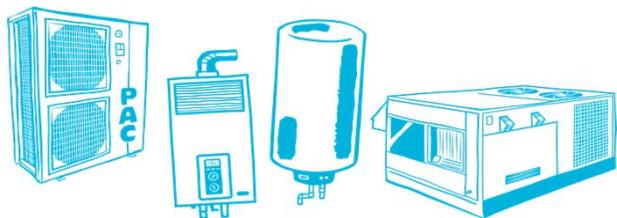


Distributeurs automatiques

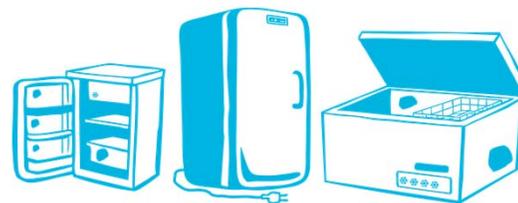


Les équipements concernés

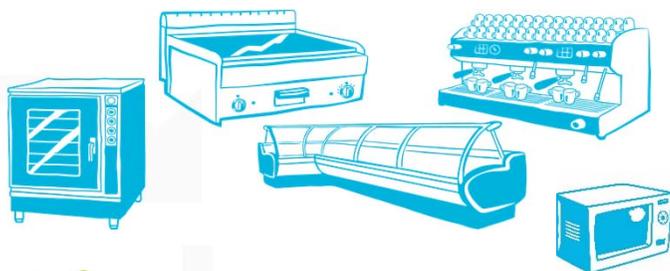
Equipements du génie climatique



Equipements de froid professionnel



Equipements de cuisine



+
Cartouches et toners
à partir du 15 août 2018





Gestion des DEEE par les détenteurs professionnels sur le territoire
En collecte ou en dépose sur e-dechet



La collecte gratuite

Les conditions de gratuité de la collecte Ecologic

- Minimum de 500kg de DEEE pour déclencher un enlèvement
- Equipements prêts à la collecte (mis sur palettes filmées ou dans des grands cartons sur des palettes)
- Equipements dénués d'emballage
- Equipements stockés à quai ou au rez-de-chaussée, à moins de 50m de la zone de stationnement du camion de collecte



La dépose chez un partenaire Ecologic

Un service disponible en septembre 2018

Un réseau en cours de développement composé :

- Des points d'apport Ecologic
 - Dépose gratuite des DEEE (déchèteries professionnelles, distributeurs professionnels, centres de tri...)
- Des points d'apport privés
 - Conditions d'accès et tarifaires fixées par le site



Intérêt de la solution « Dépose »

- Identifier les partenaires à proximité
- Prise en charge réglementaire des appareils en fin de vie (déchets classés dangereux)
- Assurance d'un traitement conforme à la réglementation



Une plateforme e-dechet pour les professionnels

- L'entreprise crée son compte sur la plateforme : www.e-dechet.com
- Elle reçoit ses identifiants dans les 72h
- Elle sélectionne ses équipements à enlever et choisit un service adapté à son besoin
- L'opérateur appelle l'entreprise dans les 3 jours ouvrés pour lui proposer une date d'intervention dans les 10 jours ouvrés maximum
- Ecologic prend en charge la responsabilité juridique du déchet
- L'entreprise suit via la plateforme les opérations et accède aux documents de traçabilité réglementaires (BSD et certificat d'engagement de traitement)





Gestion des DEEE professionnels par les collectivités Les 3 options



Option 1 : Créer un espace pour les professionnels en déchetterie

- Vous réservez un espace pour les professionnels sur l'une ou plusieurs de vos déchetteries
- Vous vous inscrivez sur notre extranet professionnel e-dechet pour passer les demandes d'enlèvement de ces D3E
- Vous signez notre contrat point de collecte, ainsi que l'annexe 4 pour devenir point d'apport Ecologic
- De ce fait :
 - Ecologic réorientent sur votre déchetterie les professionnels pour le dépôt de leurs D3E
 - Vous obtenez des contenants pour l'espace dédié
 - Vous recevez une rétribution pour les tonnages récupérés par Ecologic (à partir de 2T par an)



Option 2 : Organiser un/des collecte(s) inter-entreprises

- Les entreprises sollicitant la collectivité n'ont pas 500kg individuellement
- La collectivité devient porteur de projet d'une/de plusieurs collecte(s) inter-entreprises
- Regroupement en un ou plusieurs point(s) des D3E des entreprises de la zone d'activité
- Point(s) accessible(s) (à quai, en RDC) et à moins de 50m de la zone de stationnement
- Minimum 500kg de D3E par point pour assurer la collecte gratuite d'Ecologic
- D3E prêts à la collecte : sur palette, sans emballage
- Retours d'informations accessibles à la collectivité (tonnages, justificatifs) sur e-dechet



Option 3 : Réorienter les professionnels vers Ecologic

- Pour une demande de collecte ponctuelle
Jonathan CROS : 06 88 09 85 48 - jcros@ecologic-france.com
- Pour une demande de collecte régulière et/ou la signature d'un contrat

Ile de France



Amélie Heurtier

06 31 18 00 14

aheurtier@ecologic-france.com

Thomas Deshoulières

06 37 08 17 31

tdeshoulieres@ecologic-france.com

Elise Crétel

06 37 12 53 32

ecretel@ecologic-france.com

Pauline Villard

07 63 13 59 42

pvillard@ecologic-france.com





La 2^e vie des équipements électriques



Amélie HEURTIER

Responsable Développement Régional Nord Est

Tél : 01 30 57 79 22 - 06 31 18 00 14

Email : ahurtier@ecologic-france.com



www.ecologic-france.com



Ecologic France - 15 bis avenue du centre, 78280 Guyancourt
Tél. : 01 30 57 79 09 - Email : contact@ecologic-france.com